



MAIRIE DE MONTGEARD

35 rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Téléphone: 05.61.81.34.74
contact@mairiedemontgeard.com

Jeudi 5 juillet 2018

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Mairie de Bram

11 150 BRAM

Dans le cadre du développement touristique du lac de la Thésauque, j'ai fait part au Conseil Départemental de mon inquiétude au sujet de l'identification d'une zone humide autour du lac de la Thésauque et du classement de cette zone en Réserve Naturelle Régionale, pouvant compromettre tout projet lié aux loisirs et au tourisme sur cette zone.

Bien que l'inventaire du Conseil Départemental n'ait été réalisé qu'à titre informatif et non réglementaire, je vous informe que cette zone humide ne présente pas d'enjeu particulier (absence d'espèces remarquables et présence de la Jussie rampante, une espèce invasive).

Quant à la Réserve Naturelle Régionale, identifiée par erreur dans ce même inventaire, elle va être corrigée par le Conseil départemental le plus rapidement possible.

C'est pourquoi, monsieur le Commissaire enquêteur, je vous prie de bien vouloir prendre mes observations en considération en demandant au PETR de compléter le rapport de présentation du SCOT en révision, en indiquant que la zone humide identifiée au bord du plan d'eau de la Thésauque ne présente pas de valeur écologique marquée car, bien que présentant les caractéristiques pédologiques d'une zone humide, les inventaires récents montrent l'absence d'espèces remarquables.

En revanche la zone située en amont du lac présente un intérêt plus marqué. Cette dernière a été prise en compte dans le PLU de Montgeard.

D'autre part, je demande de bien vouloir corriger la carte TVB du SCOT en révision, qui mentionne un espace remarquable, qui n'a plus lieu d'être du fait de l'abandon de l'inventaire ZNIEFF en 2011.

Vous remerciant par avance de bien vouloir prendre en compte les observations formulées au nom de la commune de Montgeard, je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

Le Maire,

Marie-Claire Garofalo



Par déléation, l'adjoint au maire,

Alain MARTY